

Annexe 1 - Grille Tarifaire

Grille Tarifaire CLICAR

REMISE EN ÉTAT

	Prix TTC		Information complémentaire
Nettoyage intérieur véhicule simple	90,00€	Par véhicule	
Nettoyage intérieur véhicule complet	250,00€	Par véhicule	Comprenant notamment shampouineuse, lavage vapeur haute pression, etc. ...
Nettoyage extérieur véhicule	50,00€	Par véhicule	
Remise à niveau du carburant	10€ +3€/L	Par véhicule	Par rapport au niveau initial
Erreur carburant	500,00€	Par évènement	Sans détérioration mécanique ou casse moteur
Recharge batterie véhicule électrique	60,00€	Par véhicule	
Crevaison et/ou détérioration de pneu	200,00€	Par événement	En sus du prix de la réparation
Bris de glace	350,00€	Par événement	
Réparation d'impact < 2,5 cm sur pare-brise	50,00€	Par événement	
Forfait réparation des jantes	250,00€	Par événement	
Non restitution kit sécurité	70,00€	Par véhicule	Kit sécurité : gilet, triangle, etc. ...
Non restitution Roue de secours	240,00€	Par véhicule	En cas de non restitution ou d'absence de remplacement de la roue de secours utilisée
Perte ou casse de clés / badge	700,00€	Par événement	
Enfoncement carrosserie	350,00€	Par dommage	

Rayure(s) carrosserie	250,00€	Par rayure	Sur plastiques peints, non peints et éléments tôle, sans arrachement de matière, sans élément cassé, déformé, fendu ; à défaut, valorisation des dommages aux frais réels
Remplacement d'élément* de carrosserie	Frais réels		Pièces au prix catalogue constructeur + main d'œuvre estimée par SIDEXA au taux horaire de 130€ HT/heure (T1, T2, T3) *éléments incluant notamment pare-chocs, protections latérales, plaques minéralogiques
Interventions mécaniques	Frais réels		Pièces au prix catalogue constructeur + main d'œuvre mécanique estimée par SIDEXA au taux horaire de 130€ HT/heure (MO1, MO2, MO3)

INDEMNITÉS / PÉNALITÉS / KILOMÈTRES SUPPLÉMENTAIRES

TARIFS DES INDEMNITÉS TTC en euros :

Prix TTC		Information complémentaire	
Traitement administratifs pour dommage	100,00€	Par dommage	En sus des frais de dommages ou de la participation forfaitaire aux dommages
Frais administratifs de modification de Contrat	150,00€	Par modification	Notamment en cas de changement de véhicule, retrait d'une Prestation (sous réserve de l'accord du Loueur), etc.
Frais de gestion des amendes et FPS en France métropolitaine	20,00€	Par amende /FPS	En sus du montant des contraventions et Forfait Post Stationnement et Péage
Frais de gestion des amendes et FPS hors France métropolitaine	30,00€	Par amende /FPS	En sus du montant des contraventions et Forfait Post Stationnement et Péage
Frais administratifs pour mise en fourrière	200,00€	Par mise en fourrière	En sus du montant de la fourrière, des frais de gardiennage et de la contravention
Frais de rapatriement du véhicule en France métropolitaine	250€ +1€/km	Par événement	

Frais de rapatriement du véhicule hors France métropolitaine	3000€ +5€/km	Par événement	
Rendez-vous non honoré	59,00€	Par événement	En cas d'absence du locataire ou du véhicule lors d'un rendez-vous planifié (expert, maintenance, restitution, etc. ...)
Frais de gardiennage	90,00€ / jour	Par événement	En cas de gardiennage du véhicule dans les locaux du Loueur
Indemnité forfaitaire de recouvrement	40,00€	Par facture	En sus de l'intérêt de retard égal au taux BCE + 10 points
Indemnité de restitution tardive	500,00€	Par location	
Indemnité de résiliation anticipée	1500,00€	Par location	
Indemnité de résiliation pour faute	1500,00€	Par location	

TARIFS DES PÉNALITÉS TTC en euros :

	Prix TTC		Information complémentaire
Abandon de véhicule	1500,00€	Par location	
Rejet de prélèvement ou de moyen de paiement	50,00€	Par rejet	
Circulation du véhicule dans un pays non autorisé	800,00€ + 100€ / jour	Par infraction et par jour	Pénalité en cas de circulation du véhicule dans un pays non-autorisé expressément au Contrat
Non-respect de la consigne "non-fumeur"	300€	Par véhicule	
Non-respect des entretiens périodiques	500,00€	Par événement	Entretiens périodiques du véhicule selon les recommandations du constructeur et tous les 20.000km maximum
Blocage et déblocage véhicule	50,00€	Par événement	
Déclaration tardive d'accident/dommage	100,00€	Par événement	En cas de transmission du constat au-delà de 48h, entraînant une gestion administrative complexe

Non-déclaration d'accident/dommage	1200,00€	Par évènement	En sus de la facturation réelle des dommages
---------------------------------------	----------	------------------	--

TARIFS DES KILOMÈTRES SUPP HT en euros :

	<u>Prix HT</u>	Information complémentaire
Kilomètres supplémentaires	0,20€/Km	Par location

PRESTATIONS - REDEVANCES

	<u>Prix TTC</u>		Information complémentaire
Participation Forfaitaire aux Dommages	3000,00€	Par dommage	Montant de la limitation de responsabilité financière du Locataire en cas de dommages matériels, vol ou incendie, prévu par la souscription à la Prestation Limitation Contractuelle de Responsabilité et dans les conditions et limitations prévues au Contrat